Paroisse St Pierre Fourier- Plaine de Gray
Compte-rendu de la réunion du
Conseil **P**astoral pour les **A**ffaires **É**conomiques
du 21 Septembre 2026- Salle Notre Dame à Gray à 20h

Le CPAE de la Paroisse Saint Pierre Fourier de la Plaine de Gray s'est réuni le 21 septembre 2026 à 20h sous la présidence des Abbés Laurent Jarand (prêtre modérateur) et Pierre Bergier, curés in solidum.

Ordre du jour :

1. **Projet de statuts du Conseil Économique.**

Présentation de l'organigramme de la paroisse :

➔ L'équipe sacerdotale est désormais composée des deux Curés in solidum, d'un Vicaire, de trois Prêtres au service, d'un Diacre permanent et d'un Coopérateur Paroissial.

➔ Autour d'eux, toute une communauté de laïcs engagés, avec l'Équipe de Coordination Pastorale, le Conseil Paroissial des Affaires Économiques et un Conseil Pastoral constitué fin 2026.

➔ Maintien des 6 secrétariats dans chaque secteur missionnaire.

➔ 4 secteurs missionnaires pour la comptabilité mais un seul dossier comptable et un seul compte de dépôt (Caisse des Dépôts Diocésaine)

➔ La Paroisse compte 130 églises pour 133 communes et 41 863 habitants. Elle est propriétaire de 3 presbytères et 4 salles paroissiales.

2. **Nouveau fonctionnement de la paroisse**

➔ La paroisse n'a pas de statut juridique, c'est l'Association Diocésaine

➔ Présentation du projet de statuts conforme au modèle fourni par le diocèse de Besançon.

➔ La situation financière est satisfaisante, après de nombreuses ventes de bâtiments au cours des dernières décennies mais ces ventes ont été suivies de trop peu de réinvestissement. Les besoins de moderniser les installations et de mettre en sécurité seront de nature à générer un fléchissement de la trésorerie. Elle permet d'envisager la finalisation des dossiers en cours :

3. **Dossiers en cours :**

- **Réaménagement du chœur de l'église de Bucey-lès-Gy :** La sonorisation et l'éclairage ont été rénovés. les frais d'architecte et les travaux seront supportés par les municipalités en 2027. Ceux liés à l'aménagement liturgique seront pris en charge par la paroisse.
- **Finition de l'autel de Champlitte :** La mise en peinture de l'Autel et de l'Ambon sera réalisée prochainement. Accord de la municipalité pour la prise en charge des frais d'architecte pour la réfection de l'église.
- **Ambon et Pierre d'Autel de Mantoche :** Un devis est demandé pour l'ambon selon l'avis de la CDAS.
- **Aménagement liturgique église de Pesmes :** Accord de la municipalité pour l'aménagement du chœur. Une rencontre DRAC, commune, paroisse et architecte est prévue prochainement. La paroisse prendra en charge les honoraires de l'architecte du patrimoine.
- **Sonorisation église de Fresne St Mamés :** La commune retarde la rénovation de l'électricité. La sonorisation sera prise en charge par la paroisse.
- **Information sur la vente de la cure de Gy et l'aménagement du nouveau bureau Ménans-Gy**
- **Sécurisation des escaliers du foyer Notre Dame :** L'installation de mains courantes est en cours de réalisation.
- **Information sur Valay :** La DRAC n'ayant pas suivi, le projet de rénovation est abandonné.

- **Mise en place d'un fichier église-mairie-sacristain :** Initié en juillet, il est en cours d'élaboration à un stade bien avancé.
- **Vente ancien presbytère de Champlitte :** La vente de l'ancien presbytère de Champlitte a été décidée par les anciens CPAE – Il n'y a pas d'objection du nouveau CPAE.
- **Réorganisation de la sono et de l'éclairage de l'église de Velesmes**
- **Révision de l'éclairage de Pesmes avec la commune**
- **Pose de la fibre à Arc**
- **Remplacement des photocopieurs des permanences d'Arc-lès-Gray et Pesmes.** Devenus obsolètes, voire hors-service, leur remplacement, décidé par l'ECP en Juin, est acté auprès du fournisseur historique.

4. Projets 2027

- **Mise en valeur du siège de présidence dans le chœur de la basilique :** Après la rénovation totale de la sonorisation en 2025 (travaux ont été approuvés par la DRAC) et le passage aux leds pour l'éclairage, Il a été décidé de mettre en valeur le siège de présidence et le devis établi par un tapissier a été validé.
- **Rénovation des volets du foyer Notre Dame :** Devenus urgents pour éviter leur dégradation plus en profondeur, ces travaux ont été validés et leur réalisation souhaitée dans les meilleurs délais.
- **Achat d'un ordinateur complet pour le bureau de Gray :** Le devis du fournisseur historique a été validé.
- **Sonorisation des églises de Chargey-lès-Gray et de Bouhans-et-Feug** : Toujours à l'étude depuis un long moment, le prestataire consulté sera relancé.
- **Remplacement des extincteurs de la salle paroissiale et de la cure d'Arc-les-Gray :** obligatoire, donc acté.

Achat d'un four avec plaque vitrocéramique pour le Foyer Notre Dame à Gray : dans le cadre des locations avec cuisine, il convient de compléter l'équipement des locaux par cet appareil qui fait défaut actuellement.

- **Constitution d'une commission « églises » :** Un groupe de travail est constitué afin de recenser les églises et les sacristies nécessitant des travaux d'entretien courants nécessaires pour permettre l'exercice du culte dans de meilleures conditions.

-EDF et Energie : une réflexion est engagée pour recenser les compteurs EDF inutiles et inciter les communes à prendre en charge les abonnements dans la mesure du possible. Le problème du chauffage des églises chauffées au fioul est évoqué. Il est décidé de privilégier les églises les moins coûteuses et, de ce fait, de modifier la priorité des églises-phares.

- **Divers :** Pour se conformer aux statuts du Conseil Pastoral des Affaires Économiques, il est exigé dorénavant que tout achat d'investissement ou de fonctionnement (à l'exception des charges obligatoires) fera l'objet d'un bon de commande validé par un des curés ou la Coopératrice Pastorale.

---ooOoo---